

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du mardi 7 novembre 2006

Présents :

F.Dalongeville, P Bellonnet, L Desmet, V Joly, S Derriche,
F Mommelé, M. Sagie. F. Meunier.

Absents non excusés : E Herbain.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/11/ 2006.

1. Le Ru de la Sainte-Marie : Etat des lieux

Le maire fait un exposé de la situation du ru de la Sainte-Marie, suite à un entretien qu'il a eu avec le technicien de rivière du Sage, M. Frayon. Fabrice Dalongeville explique au conseil que les raisons de l'assec du cours d'eau sont essentiellement liées à une surexploitation des quatre puits de captage d'eau potable plutôt qu'à une pluviométrie très faible observée dans la région. En effet, d'après ce technicien, seul le ru de la Sainte-Marie est concerné par cet assec qui dure depuis près de 18 mois. Tous les autres cours d'eau du bassin versant de l'automne connaissent une situation dite « normale ». Par ailleurs, les données exposées par M. Frayon font état d'une exploitation des puits qui serait beaucoup trop importante, de l'ordre de 2,2 à 2,4 millions de m³, contre 1,3 million dans le milieu des années 1990. Ce faisant, le cours d'eau en subirait directement les conséquences.

Après discussions avec le conseil, le maire indique qu'il va se rapprocher de l'ensemble des intervenants de ce dossier, notamment le syndicat des eaux d'Auger-Duvy, la Saur et l'Agence de l'eau, afin d'évoquer cette situation et de définir les mesures nécessaires à la remise en état de cet écosystème.

2. Nettoyage des caniveaux : organisation du passage de la balayeuse.

Le Maire indique au conseil son souhait de faire passer la balayeuse avant la fin de l'année. Après discussion, la semaine du 11 décembre 2006 est retenue. Le maire indique qu'il faudra rapidement prévenir les habitants du passage de cette balayeuse afin qu'aucun véhicule ne contrarie son intervention. Fabrice Dalongeville ajoute également que la commune veillera à gratter le fond des

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

caniveaux afin que le maximum de dépôts soit dégagé par l'engin. Francis Meunier, 1^{er} adjoint, se charge de ce dossier.

3. Création des Vergers d'Auger

Le Maire informe le Conseil du projet que Didier Vandeponselle lui a présenté. Cet habitant, qui vit une véritable passion pour la nature, et au premier chef pour les arbres, lui a proposé d'en planter dans la commune. Après discussions avec lui, nous sommes tombés d'accord pour créer deux vergers. Le premier serait situé à l'entrée est d'Auger, sur la pelouse où est placé l'actuel répartiteurs de Orange. Le second serait réalisé à l'entrée ouest de Villeuve-sur-Auger, également sur la pelouse. Au total, une quarantaine d'arbres sera plantée, pour un montant d'environ 400 euros. A l'instar de ce que nous avons organisé sur le thème de la journée des chemins, en février dernier, nous organiserons, une fois que Didier Vandeponselle aura déterminé la date, une matinée de plantation.

4. Opération Auger, village fleuri 2007

Le Maire détaille au conseil les grandes lignes de son projet Auger, village fleuri en 2007. En effet, Fabrice Dalongeville explique qu'à plusieurs reprises des habitants ont exprimé leur souhait de voir notre commune un peu plus fleuri tout au long des saisons. Même si, dans certains quartiers, les habitants qui ont la main verte n'attendent pas les initiatives municipales pour embellir leur environnement, le maire souhaiterait créer une dynamique pour encourager ceux qui estiment ne pas avoir ce même talent en les invitant à participer à ce projet collectif. Car, faut-il le rappeler, la municipalité ne pourra pas, seule, le conduire. Cependant, pour « amorcer la pompe aux bonnes volontés », le maire indique que des fleurs, des bulbes, des oignons, etc. seront gratuitement mis à la disposition des habitants, à condition que ces derniers les placent sur la rue et qu'ils s'engagent à les entretenir. Pour établir la liste des habitants intéressés, un courrier sera adressé à chacun. A l'issue de quoi une réunion sera organisée. Deux conseillères municipales se chargent de se projet : Sabrina Derriche et Véronique Joly.

5. Réunion de quartier : Villeneuve-sur-Auger

Le maire informe le conseil qu'il souhaite organiser une réunion de quartier avec les habitants de Villeuve-sur-Auger, comme cela a été le cas pour les autres quartiers ou hameau de la commune. Après discussion, la date du

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

vendredi 1^{er} décembre est retenu, à 19h15 au préau de l'école. Un courrier sera adressé rapidement aux habitants de Villeneuve-sur-Auger.

6. Recensement de la population (février 2007)

Le maire informe le conseil que le recensement de la population sera effectué en février 2007. Les deux agents chargés de le réaliser sont Virginie Pidemont et Bruno Fromentin.

7. Délibération prime de Noël

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Mr le Maire et selon les termes de la délibération prise à ce sujet le 18 mars 1992 :

Décide de maintenir le régime indemnitaire au profit des agents titulaires de grades des cadres d'emploi des filières administratives et techniques dans la limite des taux annuels suivants appliqués à l'effectif réel en fonction dans la collectivité :

En conséquence, Mr Fromentin Bruno, Agent d'entretien titulaire percevra une indemnité à titre exceptionnel d'un montant de 1 142.06 euros.

Madame Sagie Christiane, Femme de Ménage titulaire percevra une indemnité à titre exceptionnel d'un montant de 118.36 euros.

Madame Pidemont Virginie, Secrétaire de Mairie titulaire percevra une indemnité à titre exceptionnel d'un montant de 1 087.67euros.

8. Questions diverses

François Meunier fait part au conseil de sa crainte de voir le trafic de camions augmenter à la suite de la mise en service du quai de transfert de Ormoy-Villers. Il précise également que le trafic de camions est actuellement très important et qu'il contribue à endommager la voirie. Sur ce dernier point, le maire indique qu'il sera utile d'écrire au conseil général, notamment auprès du vice-président M. Carvahlo, en charge de la voirie, afin de lui signifier nos remarques. Concernant l'autre point, le maire rappelle au conseil que la lecture du dossier d'enquête publique concernant le quai de transfert n'indiquait pas de flux importants de camions au nord de Ormoy-Villers, puisque l'ensemble du flux provient de Crépy, Betz, Nanteuil et le Plessis. Cependant, Fabrice Dalongeville indique au conseil qu'il faudra être très vigilant lorsque le site sera opérationnel.

Le maire indique qu'une association baptisée Les foulées du Valois va voir le jour. Elle a été créée suite à une réunion entre les municipalités de Auger et

Commune d'Auger-Saint-Vincent

Place Saint Vincent 60800 -Tél. / Fax 03 44 59 16 58

mairie.auger.60@wanadoo.fr

de Fresnoy, ainsi que leurs comités des fêtes respectifs. Afin de simplifier les comptes de cette manifestation, il a été jugé préférable de la rendre autonome. Le président en sera Eric Kowalski et le trésorier, Jean-Pierre Pujos. Sabrina Derriche indique au conseil que les colis de Noël pour les aînés de la commune seront distribués le mercredi 13 décembre 2006, dans le préau de l'école.

Le Maire,
Fabrice DALONGEVILLE